



OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

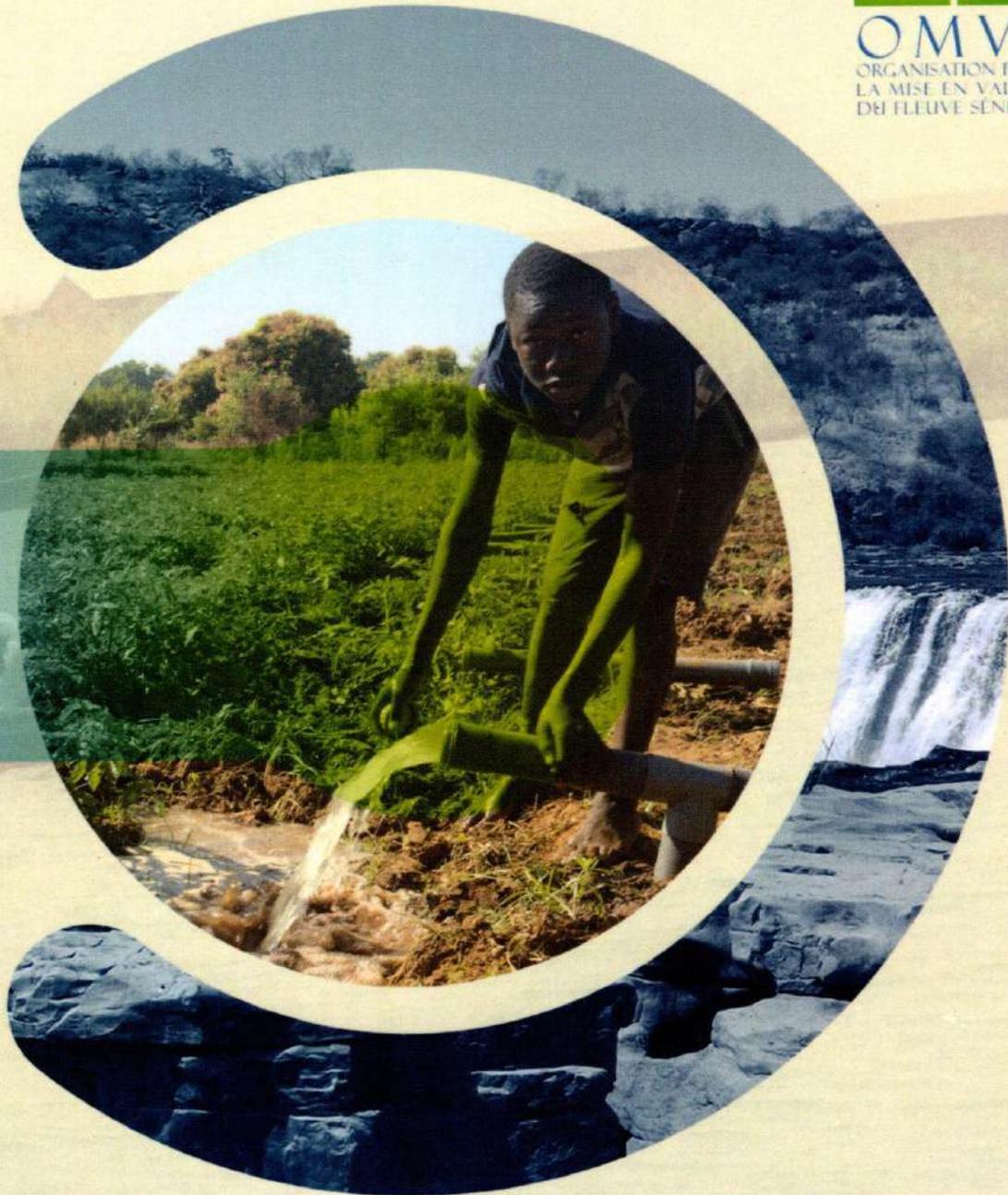


Schéma directeur d'Aménagement et de
Gestion des Eaux du Bassin du Fleuve Sénégal

SDAGE

HORIZON 2050

“ Le Schéma Directeur que je vous présente ici représente notre réponse collective et concertée à ces défis cruciaux. ”



En tant que Haut-commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), il me tient particulièrement à cœur de vous présenter le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, une feuille de route stratégique qui incarne notre engagement résolu envers une gestion responsable et durable des ressources hydriques du bassin du fleuve Sénégal.

Le contexte actuel, marqué par des enjeux hydriques de plus en plus pressants, nous oblige à repenser notre approche de l'aménagement et de la gestion des eaux. Le Schéma Directeur que je vous présente ici représente notre réponse collective et concertée à ces défis cruciaux. En tant qu'organisation régionale rassemblant la Guinée, le Mali, la Mauritanie, et le Sénégal, l'OMVS entend jouer un rôle prépondérant dans la préservation et l'utilisation judicieuse des précieuses ressources hydriques du fleuve Sénégal.

Ce Schéma Directeur n'est pas simplement un document technique ; il incarne notre vision commune d'un avenir où l'eau est gérée de manière équitable, durable, et en harmonie avec les impératifs environnementaux. Il constitue un guide stratégique qui orientera nos actions, tant au niveau national que régional, pour assurer une gestion intégrée des eaux, favorisant ainsi le développement socio-économique tout en préservant les écosystèmes riverains.

En mettant en avant ce Schéma Directeur, nous affirmons notre engagement en faveur d'une approche participative, incluant toutes les parties prenantes, des populations locales aux experts techniques. Ensemble, nous sommes déterminés à façonner un avenir où les eaux du fleuve Sénégal deviennent un vecteur de progrès durable, de résilience communautaire, et de préservation de notre patrimoine naturel commun. Je vous invite donc à explorer ce document visionnaire, fruit d'une collaboration exemplaire, qui ouvre la voie à un avenir où l'eau est source de vie et de prospérité pour tous.

Mohamed Abdel Vetaah

Haut-commissaire de l'OMVS

Orientations fondamentales du SDAGE 2050

Les orientations fondamentales déclinent la vision du SDAGE 2050 en un certain nombre de groupes d'actions adressant les enjeux de la GIRE sur le BFS. Ce sont :

Gouverner la ressource en eau du BFS (plus simplement « Gouverner »)

Cette Orientation Fondamentale présente un ensemble de 5 dispositions et 31 mesures associées. Elle traite à la fois de la bonne gouvernance institutionnelle (régionale et inter-états), des relations entre acteurs publics et privés, des principes de subsidiarité et de décentralisation, de l'éco-responsabilité des citoyens et de la connaissance des ressources en eau du BFS. L'OMVS, en tant qu'Organisme de bassin transfrontalier, sera au cœur du renforcement de cette gouvernance.

Préserver la ressource en eau du BFS (plus simplement « Préserver »)

Cette Orientation Fondamentale présente un ensemble de 4 dispositions et 27 mesures associées, pour planifier sur la période 2023-2050 une meilleure préservation de la ressource en eau. Il s'agit de limiter tous les impacts négatifs environnementaux de l'exploitation des ressources du BFS. Cette OF concerne directement la gestion, l'aménagement et la planification de la ressource en eau du BFS et de tous les écosystèmes associés.

Gérer les risques liés à la ressource en eau du BFS (plus simplement « Gérer les risques »)

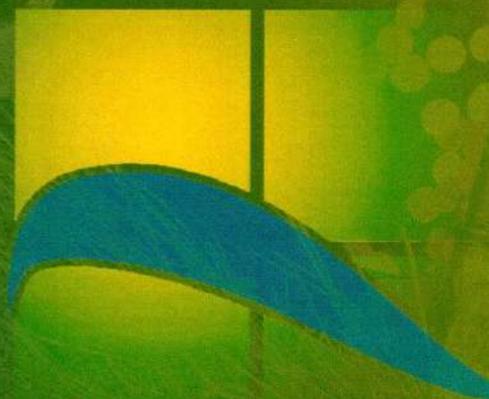
☒ Cette Orientation Fondamentale présente un ensemble de 3 dispositions et 12 mesures associées, visant à mieux gérer les risques liés à l'eau sur le BFS. Il s'agit de mieux prévenir, protéger, préparer et surveiller ces risques, en particulier les risques inondation, sécheresse et pollution.

Maîtriser la ressource en eau du BFS (plus simplement « Maîtriser »)

Cette Orientation Fondamentale présente un ensemble de 4 dispositions et 23 mesures associées, permettant une exploitation durable de la ressource en eau du BFS à travers les activités humaines. Le développement des ressources en eau passe par ces mesures de constructions, de réhabilitations et d'aménagements d'infrastructures dans les différents secteurs usagers de l'eau (agriculture, énergie, transport, AEP & assainissement).

Valoriser la ressource en eau du BFS (plus simplement « Valoriser »)

Cette Orientation Fondamentale présente un ensemble de 3 dispositions et 26 mesures associées, visant à augmenter la valeur ajoutée des usages de l'eau. Cette OF conforte l'efficacité des actions de SDAGE dans tous les secteurs d'activité humaine pour le développement socioéconomique des populations riveraines du fleuve Sénégal.



Les orientations fondamentales déclinent la vision du SDAGE 2050 en un certain nombre de groupes d'actions adressant les enjeux de la GIRE sur le BFS. Ce sont :

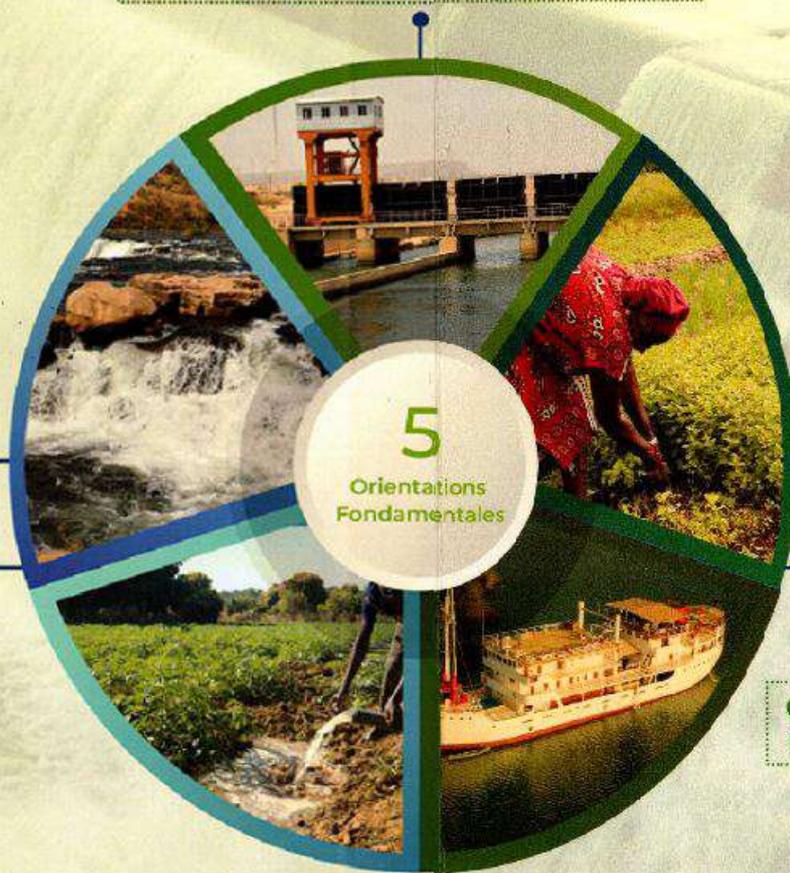
Gouverner la ressource en eau du BFS

Préserver la ressource en eau du BFS

Préserver la ressource en eau du BFS

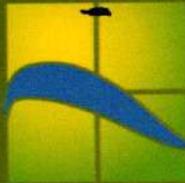
Maîtriser la ressource en eau du BFS

Gérer les risques liés à la ressource en eau du BFS



5

Orientations
Fondamentales



UN CADRE DE COOPÉRATION RÉGIONALE
DYNAMIQUE POUR UNE MISE EN VALEUR
SOLIDAIRE ET DURABLE DU BASSIN DU
FLEUVE SÉNÉGAL



HAUT-COMMISSARIAT DE L'OMVS
Immeuble OMVS, Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant
Boîte Postale : 3152 Dakar-Fann (Sénégal)
Tél: (+221) 33 859 81 82 - Fax: (+221) 33 864 01 63
Adresse email : omvssphc@omvs.org

OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

SCANNEZ MOI

